

Monsieur le Recteur, Mesdames et Messieurs,

Ce CTA se tient entre les deux tours des élections départementales, élections dont les résultats du 1^{er} tour confirment la montée des haines, du rejet, du repli sur soi. Un mal profond gangrène notre pacte républicain.

Nous sommes tous réunis ici, aujourd'hui, parce que nous oeuvrons, chacun à notre place, dans et pour l'Ecole de la République.

Pour l'UNSA Education une question s'impose : quelle société construisons-nous avec une école qui exclut et condamne à l'échec ?

Nous l'avons déjà dit, face à des événements tragiques comme ceux de janvier et encore davantage pour ce qu'ils mettent en avant comme difficultés à partager et à faire vivre les valeurs de la République, il est indispensable de proposer des mesures qui s'inscrivent dans la durée et qui fournissent des outils pour modifier les apports, les pratiques, les approches éducatives.

Parmi les onze mesures qu'a annoncées la ministre de l'Éducation nationale, plusieurs mettent en œuvre des démarches structurantes :

- parce qu'elles privilégient la formation des personnels (enseignants mais il faut le souhaiter au-delà de tous les personnels éducatifs), mobilisent des ressources (dont celles de la science) et permettent la création d'outils ;
- parce qu'elles s'adressent à tous les élèves (dans le parcours citoyen), valorisent et reconnaissent leur engagement, leur prise d'initiative, leur participation et les forment au développement de leur esprit critique ;
- parce qu'elles s'appuient sur la mobilisation et la complémentarité de tous les acteurs dans une démarche de coéducation (parents, associations et mouvements d'éducation populaire...) et associent les territoires dans la construction de politiques éducatives globales.

Une autre dimension de ces mesures consiste à travailler sur les territoires et avec les publics les plus fragiles. Il s'agit là d'un axe indispensable, qui doit être abordé sans naïveté ni angélisme, mais qui ne doit pas conduire à des stigmatisations voire à des enfermements. Là encore, des partenariats avec les acteurs associatifs, sociaux, éducatifs hors scolaires doivent être privilégiés.

Pour l'UNSA Éducation, il reste à donner une réalité à ces annonces. Leur mise en œuvre aura d'autant plus de chance de réussir qu'elle se fera dans une démarche de projet, de co-construction en associant les élèves et l'ensemble des partenaires éducatifs et qu'elle sera appuyée par des ressources (en formations, numériques, documentaires...), des espaces d'échanges et de mutualisation.

Dans ce cadre, la mise en place, à la hâte, des Assises de la mobilisation de l'Ecole et de ses partenaires pour les valeurs de la République nous paraît relever davantage d'une campagne de communication gouvernementale que d'une réelle volonté de construction.

Pour l'UNSA Education, l'ampleur de la réponse attendue nécessite d'amplifier la refondation de l'Éducation pour qu'elle devienne le lieu et le temps de l'appropriation et de la première mise en œuvre des valeurs de la République. Toutes les mesures qui structurent durablement cette évolution dans ce sens sont à saluer.

Au cœur de notre actualité éducative forte et décisive, la définition du socle commun et la réforme du collège sont des éléments fondamentaux pour permettre la réussite de chaque élève.

Les grandes lignes en sont désormais connues, la Ministre les a dévoilées. Durant un mois, les négociations avec les organisations représentatives des personnels et des parents vont permettre de finaliser le projet présenté. Le collège, qualifié de « maillon faible » de notre système scolaire est en effet un lieu de souffrance pour de nombreux élèves et de nombreux enseignants : le réformer est indispensable pour qu'il réponde enfin à la promesse démocratique du collège unique.

Même si des améliorations sont encore souhaitables et devront être apportées dans le cadre de l'évolution de l'évaluation ou dans la correspondance des programmes avec le socle commun, l'UNSA Éducation se félicite des avancées qui ont déjà été réalisées et salue ces textes comme allant dans le sens d'une École refondée.

L'étape suivante correspond à la mise en œuvre réelle de ces décisions dans les écoles et les établissements. Elle nécessitera un véritable accompagnement, permettant aux équipes de s'approprier la marge d'autonomie qui leur est accordée et pour élaborer les réponses pédagogiques adaptées.

La mobilisation des corps d'encadrement, l'attribution de temps pour travailler en équipes, l'apport en formation, l'appui par des outils et des supports d'aide sont indispensables. L'UNSA Éducation revendique leur généralisation afin que les textes, qui vont dans un sens positif, ne restent pas lettres mortes.

La Refondation de notre système scolaire est certes un enjeu éducatif, mais, nous le répétons, c'est avant tout un impératif démocratique.

Il faudra, pour cela, que les 4000 postes annoncés soient au rendez-vous.

L'UNSA Education a fait ses calculs... et le compte n'y est pas. Certes, le ministère investit bien des moyens supplémentaires dans la réforme du collège, pour favoriser l'autonomie pédagogique des collèges, mais il reprend en grande partie d'une main ce qu'il avance de l'autre. C'est ainsi qu'il ne compte pas des heures qui, pourtant existent dans les collèges, à savoir les heures de latin-grec, de section européenne, de bilangue et de DP3, heures qui correspondent à une grande partie des 4000 postes !

La lutte contre les inégalités à l'école exige des moyens ceci dans le cadre d'une approche pluriprofessionnelle cohérente et complémentaire.

L'UNSA Education tient à relayer, à nouveau, aujourd'hui l'épuisement et la dégradation des conditions de travail des personnels de santé et sociaux, la nécessité de créer des postes pour mettre en œuvre une véritable politique de santé à l'école, pour mettre en œuvre une véritable politique du service social des élèves.

Nous vous informons que les personnels sociaux n'acceptant plus le manque de considération et le mépris que renvoie l'incohérence du double discours à leur égard seront en grève et manifesteront le jeudi 2 avril prochain.

S'agissant des points à l'ordre du jour de ce comité technique, l'UNSA Education dénonce une politique du redéploiement qui, seule, ne peut répondre aux besoins de l'Ecole de la République, aux besoins des enfants de la République. C'est devenu criant chez les non enseignants mais c'est aussi patent chez les enseignants. Si nous portions une appréciation positive sur les créations d'emploi au dernier CTA, nous notions, toutefois, que la hausse démographique allait sérieusement en atténuer le bénéfice. C'est ce que nous constatons aujourd'hui avec un solde positif de créations de postes, essentiellement pour accompagner la hausse démographique en lycées.

Avant de conclure, l'UNSA Education tient à remercier les services du Rectorat et des DSDEN pour leur travail tout au long de la phase préparatoire de ce CTA et des GT qui ont étudiés les différentes propositions de répartition des moyens octroyés à l'Académie de Bordeaux.

En conclusion, pour continuer à nous inscrire dans notre démarche de relais combatif et pragmatique de nos collègues, nous, UNSA Education, soulignons que nous demeurons très attachés à une préparation de la rentrée des plus sereines, pour les personnels et les autres acteurs du système scolaire, et ce, dans l'intérêt des élèves : c'est pourquoi, nous vous demandons

- de ne pas déstabiliser des collectifs de travail en cumulant plusieurs mesures de retrait sur un même établissement
- de ne pas créer de postes définitifs qui rendraient ingérables les missions par le personnel nommé dessus et génèreraient souffrance au travail, comme certains postes à complément de service présentés aujourd'hui

*Pour les élus UNSA Education au CTA,
Evelyne FAUGEROLLE
Secrétaire Régionale*



UNSA Education Aquitaine 33bis rue de Carros 33800 BORDEAUX

- Tél. : 07.79.80.12.99. • aquitaine@unsa-education.org
- <http://unsaeducationaquitaine.wordpress.com/>